

# Calendrier 2016

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU

Warndt

Communauté de communes du Warndt  
Hôtel de ville de Creutzwald  
Rue de Carling  
57150 CREUTZWALD  
www.cc-warndt.fr

## > Déchèterie intercommunale du WARNDT Rue de St Malo - CREUTZWALD

Je présente ma carte Sydem'pass\* dès l'entrée de la déchèterie (borne d'accès avec barrière automatique).



### > Apport volontaire en déchèterie intercommunale

Déchets acceptés pour les apports de particuliers.  
Ne pas ramener plus de 1 m<sup>3</sup> par jour et par catégorie.



Pour votre sécurité et celle de nos agents, le site de la déchèterie de Creutzwald est placé sous vidéosurveillance.

Une question ? Merci d'appeler le :

**N° Vert 0 800 229 874**

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

### Apport volontaire en borne à verre

Bouteilles, pots et bocaux en verre.  
À déposer dans les conteneurs à disposition dans votre quartier.



\* Les cartes de la Communauté de Communes du Warndt et de la Communauté de Communes du Pays Naborien sont acceptées.

### Déchets spécifiques des ménages

NOUVEAU



Ces déchets sont à déposer dans un local spécifique. Adressez-vous au gardien.



Bricolage & décoration



Chauffage, cheminée & barbecue



Produits spécifiques de la maison



Entretien piscine



Entretien véhicule



Jardinage



Toutes les infos sur : [www.mesdechetspecifiques.com](http://www.mesdechetspecifiques.com)



### Benne mobilier

NOUVEAU



Ce sont tous les meubles ou parties de meubles des particuliers qui peuvent être déposés dans la benne mobilier  
**QUELS QUE SOIENT LE TYPE, LE MATÉRIEAUX, L'ÉTAT**

MOBIlier



Literie



Chaises



Sièges et rembourrés



Cuisine



Meubles



Jardin



Les éléments de décoration et de récréation ne sont pas considérés comme du Mobilier.  
Les déchets suivants sont à orienter vers les autres bennes :

- Tapis, poussettes, sièges auto...
- Sanitaires, parquet, portes, fenêtres...



### > Les communes bénéficiant de l'accès à la déchèterie

Bisten-en-Lorraine, Creutzwald, Diesen, Guerting, Ham-sous-Varsberg, Porcellette et Varsberg.

### > Les usagers et la fréquence des passages en déchèterie

**Pour les particuliers, associations et administrations :**  
35 passages gratuits par an avec **5 passages par semaine maximum**.

Possibilité d'acheter des passages supplémentaires (5 €/passage) dans la limite de 52 passages/an.

**Pour les professionnels :**  
25 €/passage pour les 35 premiers puis 35 €/passage pour les suivants.

Pas de limitation annuelle mais **limité à 1 passage par jour**.

**[ BON À SAVOIR : 1 passage = 3 m<sup>3</sup> maximum ]**

### > Horaires d'ouverture

	Matin	Après-midi
Lundi	9h30 - 12h	13h30 - 18h
Mardi	fermé	13h30 - 18h
Mercredi	9h30 - 12h	13h30 - 18h
Jeudi	fermé	13h30 - 18h
Vendredi	fermé	13h30 - 18h
Samedi	9h - 12h	13h30 - 18h
Dimanche	fermé	

La déchèterie est fermée les jours fériés.

### Partenaires



Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie



Nos déchets ont de la ressource !

Service Communication SITA Lorraine - Conception et réalisation : Lotus Bleu.  
Imprimé à 9000 exemplaires. Décembre 2015 - Photos Eco-emballages.

# Calendrier 2016

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU

Warndt

Communauté de communes du Warndt  
Hôtel de ville de Creutzwald  
Rue de Carling  
57150 CREUTZWALD  
www.cc-warndt.fr

## > Collecte Multiflux en porte-à-porte chaque semaine

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
<p><b>CREUTZWALD</b> Secteur GARANG + Rues Sarrelouis (de av. Beethoven à D23), Hironnelles, Général Kléber, Orlans, Perdrix, Bouvreuils, Roitelets, Fauvettes, Rossignols + Impasses Bergeronnettes, Colverts, Mouettes, Loriots, Colibris, Pluviers, Piverts.</p> <p><b>Reports :</b> 28 mars 16 → 29 mars 16 16 mai 16 → 17 mai 16 15 août 16 → 16 août 16 26 décembre 16 → 27 décembre 16</p> <p><b>HAM-SOUS-VARSBERG</b> Secteur NORD (du rond-point Mairie vers GUERTING, FALCK et CREUTZWALD).</p> <p><b>Reports :</b> 28 mars 16 → 30 mars 16 16 mai 16 → 18 mai 16 15 août 16 → 17 août 16 26 décembre 16 → 28 décembre 16</p>	<p><b>CREUTZWALD 1</b> Secteur BRECKELBERG + Rues Carling, Barrois.</p> <p><b>Report :</b> 1<sup>er</sup> novembre 16 → 31 octobre 16</p> <p><b>CREUTZWALD 2</b> Secteur BEAUSITE + ZONES INDUSTRIELLES &amp; ARTISANALES : Lourde, Nassau, Barrois, Fatima, Siège 1 + Rues Mine, Jardins, Hayange, Merten, Houve (de D23 à rue Merten) + Impasse Falck.</p> <p><b>Report :</b> 1<sup>er</sup> novembre 16 → 2 novembre 16</p>	<p><b>CREUTZWALD</b> Secteur HOUVERGAERTEN (de rue Mine à rue Forge incluse) + Rue Gare (de Salle Baltus à rue Carling) + Rue de la Houve (de rue Carling à D23) + Rues Lupins, Paix, Anémones, Jonquilles, Forêt, Pervenches + Impasses Iris, Camélias, Primevères.</p> <p><b>HAM-SOUS-VARSBERG</b> Secteur SUD (du rond-point Mairie vers VARSBERG, DIESEN et PORCELETTE).</p> <p><b>BISTEN-EN-LORRAINE - GUERTING - VARSBERG</b></p>	<p><b>CREUTZWALD</b> Secteurs MAROC + NEULAND + HOUVERGAERTEN (de rue Phalsbourg à rue Forge non incluse) + Rue Gare (de Salle Baltus à rue Diesen).</p> <p><b>Reports :</b> 5 mai 16 → 6 mai 16 14 juillet 16 → 15 juillet 16</p>	<p><b>CREUTZWALD</b> Secteur BELLEVUE + Rue Sarrelouis (de rue Carling à av. Beethoven) + D 23 + Rues Croix, Cimetière, Dillingen, Eglise, Général Cochois, Maréchal Ney, Nassau, Général Hoche, Quinchez, Bonne Fontaine + Impasses Général Hoche, Lac + Rue Gare (collectifs + FPA).</p> <p><b>Reports :</b> 1<sup>er</sup> janvier 16 → 31 décembre 15 25 mars 16 → 24 mars 16 11 novembre 16 → 10 novembre 16</p> <p><b>Vendredi 8 janvier 2016 :</b> Collecte des Sapins de Noël</p>

## > Consignes de tri

1 À chaque déchet, son sac. En cas de doute, mettez vos déchets dans le sac bleu.



### Les biodéchets

Restes alimentaires et de préparation de repas (restes de repas, de viandes et de poissons, épluchures de fruits et de légumes, marc de café), sachets de thé, dosettes café, papiers lacérés, papiers souillés (mouchoirs, essuie-tout...), assiettes en carton, petits déchets verts, sciure, paille et copeaux de bois.



### Les recyclables

Briques alimentaires, bouteilles et flacons en plastique (avec leurs bouchons), spray plastique, journaux, revues, magazines, cartonnets, rouleaux papier WC, sac papier, emballages en acier et en aluminium, barquettes métalliques, couvercles métal, bouteilles d'huile, bouteilles de ketchup/mayo.



### Les résiduels

Films et barquettes alimentaires, déchets minéraux, coquilles de crustacés, litières de chats, paquets de café, pots de beurre/crème/yaourt, sacs et sachets plastiques, éponges, lingettes nettoyantes, couches culottes et contenu de poubelle de salle de bains (disques démaquillants...), vaisselle cassée, pots en terre cuite, mégots.

2 Une fois vos sacs remplis, fermez-les à double nœud afin qu'aucun déchet n'en sorte.



3 Présentez votre bac roulant à la collecte le jour défini.



### Conseil

Compressez vos bouteilles, aplatissez vos briques et vos cartonnets !



### Infos

- Quel que soit le type de collecte prévue, merci de ne sortir vos déchets que la **VEILLE AU SOIR** du jour de collecte.
- Distribution des sacs : 2 fois par an (mars - avril et septembre - octobre). Une note d'information sera distribuée en temps voulu dans toutes les boîtes aux lettres.
- Pour toute question, n'hésitez pas à contacter la CCW au numéro suivant [03 87 22 22 22](tel:0387222222) ou via le site Internet [www.cc-warndt.fr](http://www.cc-warndt.fr)

## > Collecte des objets encombrants 4 fois par an

Tout objet de plus de 50 kg, de plus de 2 m de long ou d'un volume d'encombrants supérieur à 1,5 m<sup>3</sup> ne sera pas collecté. Soyez attentifs ! Beaucoup de vos déchets peuvent être amenés en déchèterie où ils seront valorisés.

### OUI, ils seront collectés

- Mobilier :** sommiers, lits, matelas, armoires démontées, canapés, fauteuils, etc.
- Appareils domestiques :** cuisinières à gaz (sans bouteille de gaz), poêle à mazout (avec réservoir vidangé), etc.
- Sanitaires :** chaudières démontées, cumulus, lavabos, baignoires, etc.
- Divers :** tables à repasser, articles de cuisine, articles de sport, etc.

### NON, ils ne seront pas collectés

- Les DEEE :** réfrigérateurs, congélateurs, machines à laver, télévisions, etc.
- Les DMS :** pots de peinture, solvants, aérosols, piles, ampoules, huiles, etc.
- Les déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux :** seringues, etc.
- Les déchets recyclables ou valorisables :** cartons et papiers, bois brut, déchets verts etc.
- Les déchets métalliques :** câbles, fils de fer barbelés, barres de fer, portails, etc.
- Tout déchet conditionné dans des sacs Multiflux.**
- Les déblais, gravats, décombres et débris en provenance de travaux publics et particuliers.**
- Les déchets d'origine artisanale, industrielle et commerciale ou de «réparateurs occasionnels».**
- Les épaves de voiture même découpées, les pneumatiques de tous types, les batteries.**
- Les fûts et les cuves à mazout non découpés et non vidés.**

## > Jours de collecte

08/01/2016 – 01/04/2016 – 01/07/2016 – 07/10/2016

BISTEN-EN-LORRAINE, GUERTING, HAM-SOUS-VARSBERG et VARSBERG

11/01/2016 – 11/04/2016 – 11/07/2016 – 10/10/2016

Quartier BEAUSITE – Route de Lauterbach avec Hutte Bourguignonne - Impasses des Bergeronnettes, Colverts, Loriots, Mouettes, Colibris, Piverts, Pluviers - Rues des Roitelets, Bouvreuils, Orlans, Perdrix, Fauvettes, Rossignols, Général Kléber, Général Cochois, Croix, Cimetière, Dillingen, Houve, Eglise – ZI du Siège 1 - Impasse de Falck et rues de Merten, des Jardins, du Siège II, du carreau, de Hayange, de Hargarten, de la Mine - Quartier HOUVERGAERTEN (compris entre rue de la Mine et rue de la Forge), Chemin de l'Hôpital, rue de la Gare (entre parc et rue de la Houve), rue Quinchez, Impasse du Moulin, rue Nassau, rue Hoche, impasse Hoche, rue Bonne Fontaine, rue de Longeville, rue de Carling et rue Maréchal Ney.

04/01/2016 – 04/04/2016 – 04/07/2016 – 03/10/2016

Quartier BRECKELBERG et ZI FATIMA.

18/01/2016 – 18/04/2016 – 18/07/2016 – 17/10/2016

Quartiers BELLEVUE et GARANG (compris entre rue des Champs et Boulevard du Garang) - rue de Sarrelouis – rue du Barrois.

25/01/2016 – 25/04/2016 – 25/07/2016 – 24/10/2016

Lotissement de la Houve (rues des Pervenches, Primevères, Jonquilles, Iris, Forêt Camélias, Anémones, Lupins, de la Paix) - cité NEULAND – rue de la Gare (entre pont SNCF et parc) – cité MAROC.